



Communiqué

11 mai 2015

## Vers une stratégie globale contre les drogues et les addictions

Lydia Mutsch présente la stratégie et le plan d'action drogues 2015-2019

L'objectif général de la *'Stratégie et du plan d'action gouvernementaux 2015–2019 en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et les addictions associées'* est de contribuer à atteindre un niveau élevé de protection en termes de santé publique, de sécurité publique et de cohésion sociale.

Le plan d'action national vise à affronter les défis qui se posent et se poseront d'ici 2019 en matière de drogues et d'addictions.

Comme l'a précisé la ministre de la Santé, cela revient à « *prévenir l'initiation aux comportements addictifs, à garantir une offre de prise en charge diversifiée et de qualité aux personnes souffrant de dépendances, à diminuer sensiblement la prévalence de la consommation de drogues parmi la population générale et à réduire les dommages en termes sanitaires et sociaux que peuvent entraîner la consommation et le commerce de drogues illicites* ».

Parmi les priorités du plan d'action le coordinateur national 'Drogues', Dr Alain Origer, a cité notamment la prévention au sens large du terme, les jeunes, les parents toxicomanes, la poursuite de la décentralisation des structures d'aide, le développement du traitement de substitution, les usagers vieillissants, la lutte contre les maladies infectieuses parmi les usagers de drogues et les nouveaux produits psychoactifs ainsi que les comportements d'usage émergents.

## Évaluation externe pour une approche transparente et objective

« Afin d'objectiver l'impact de la stratégie nationale en matière de drogues et d'addictions et d'optimiser l'efficacité des plans d'action réussis, il nous importait de demander une évaluation externe de l'intégralité du plan d'action 2010-2014 », a souligné Lydia Mutsch.

Les évaluateurs externes - d'une institution spécialisée néerlandaise (TRIMBOS INSTITUUT) - ont retenu un niveau d'exécution élevé face à des résultats positifs documentés, telles que la baisse au niveau de la prévalence de l'usage problématique de drogues et la réduction de la mortalité liée à l'usage de drogues à l'échelle nationale et recommandent de poursuivre l'approche stratégique nationale dans une perspective de continuité.

Comme l'a expliqué Dr Alain Origer, cette approche repose sur deux piliers, à savoir, la réduction de la demande et la réduction de l'offre, ainsi que sur quatre axes transversaux : la réduction des risques, dommages et nuisance; l'information, la recherche et l'évaluation; les relations internationales et finalement les mécanismes de coordination.

Le plan d'action 2015-2015 englobe quelque 60 mesures, élaborées en étroite collaboration avec les acteurs de terrain spécialisés et approuvées par le Groupe Interministériel Toxicomanies. À l'instar des plans d'action précédents, le *plan d'action gouvernemental 2015-2019 en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et les addictions associées* sera également soumis à une évaluation externe finale.

Pour clôturer, la ministre de la Santé a encore annoncé l'aval du Conseil de gouvernement du 30 avril 2015 pour la convention relative à la construction et l'aménagement d'un centre pour personnes toxicomanes à Esch-sur-Alzette (JDH-Contact Esch), incluant un service d'accueil de jour et une salle de consommation supervisée de drogues, à gérer par la Fondation Jugend- an Drogenhëllef.

*Communiqué par le ministère de la Santé*